



Monsieur Ramon FERNANDEZ
Président du Point de Contact National
de l'OCDE
Direction du Trésor
139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Paris, le 8 décembre 2004

N/réf. : CI/FS

Monsieur le Président,

Un collectif d'ONG a déposé le 24 novembre dernier une requête auprès du PCN de l'OCDE, concernant le projet hydroélectrique Nam Theun 2 (Laos), auquel EDF contribue en tant qu'actionnaire principal, futur maître d'œuvre-ensemblier de la construction des installations et prestataire de services à l'exploitant NTPC.

Nous jugeons utile de vous rappeler les principes économiques et les engagements de Développement Durable qui ont été ceux d'EDF, ainsi que de ses partenaires investisseurs, dans toute la phase de développement de ce projet, et qui resteront les mêmes lors de la phase opérationnelle.

Chef de file du développement de ce projet depuis plus de 5 ans, EDF a toujours lié sa participation à un traitement exemplaire des impacts sociaux et environnementaux. Cette exigence éthique s'est appuyée sur les référentiels de la Banque Mondiale, institution dont EDF a requis l'implication dès les premiers stades du développement afin de bénéficier de son expérience de la maîtrise des impacts sociaux et environnementaux générés par ce type de grand projet d'infrastructure.

EDF est profondément convaincu que le projet Nam Theun 2 :

- est un excellent projet technique, économique et écologique ;
- est une opportunité pour le développement du Laos et de sa population ;
- et qu'il a été développé selon un processus transparent et socialement responsable.

...

Un excellent projet technique, économique et écologique

Les caractéristiques naturelles exceptionnelles du site (hydrologiques, topographiques et géologiques) permettent de concevoir un aménagement hydroélectrique simple, fiable et économique.

Le taux de croissance des besoins électriques de la Thaïlande, qui sera le client principal du projet, est de l'ordre de 6 à 7 % par an pendant les 10 prochaines années, et justifie très largement la construction de ce nouveau moyen de production. Dans ce contexte, le projet de Nam Theun 2 représente environ une année de croissance de la demande en électricité de la Thaïlande. Sa mise en service est prévue pour fin 2009, après une clôture financière au plus tard début mai 2005.

Le projet fournira 75 MW à Electricité du Laos et permettra ainsi de répondre aux nouveaux besoins de ce pays. D'autre part, il contribuera à la limitation de l'émission des gaz à effet de serre, puisque ce moyen de production à base d'énergie renouvelable se substituera à une ou plusieurs centrales thermiques (gaz probablement).

Après de nombreuses études visant à évaluer et traiter aux mieux l'impact environnemental et social du projet en concertation avec ses différents acteurs, un dispositif respectueux de l'environnement et de la population tant à l'aval qu'en amont du barrage est inscrit dans l'accord de concession. Il est de plus prévu de financer, à hauteur de 1 M\$ par an sur 25 ans, la préservation d'une zone de biodiversité proche de la zone du barrage d'un intérêt majeur au niveau mondial (3950 km² du bassin versant) et ne dépendant pas du projet. Enfin, il convient de noter que ce projet nécessite le déplacement d'un nombre relativement faible de personnes (1 100 ménages) par rapport à la puissance installée et au potentiel de production.

De tels avantages n'ont échappé ni aux 25 institutions financières qui considèrent très sérieusement leur participation au financement du projet (financement de projet à recours limité), tout en restant très soucieuses de leur image autant que de la viabilité du projet, ni aux gouvernements laotien, français et thaïlandais, qui ont eu l'occasion d'exprimer leur soutien au projet à plusieurs reprises en particulier dans le cadre d'une Déclaration Conjointe franco-thaïlandaise en mai 2003 et lors de la conclusion de protocoles d'accord entre le Royaume de Thaïlande et la République Démocratique Populaire du Laos .

Il est donc très probable que pour ces raisons technico-économiques, quels que soient les promoteurs et les modes de financement, le projet Nam Theun 2 finisse par être réalisé. L'approche suivie par le Groupe EDF a pour objet d'assurer une réalisation en tous points conforme à une exigence de développement durable.

Une opportunité unique pour le développement du Laos et de sa population

Le projet Nam-Theun 2 est une composante essentielle du développement économique du Laos, un des pays les plus pauvres de la planète. Les retombées financières pour le pays sont de deux ordres : des revenus directs par le biais de taxes et dividendes et des revenus indirects par le biais de programmes de développement.

...

Les revenus directs pour le Laos (dividendes, impôts, royalties) seront de l'ordre de 1900 MUS\$ sur 25 ans soit environ 75 MUS\$/an en moyenne (ce qui représente 4,4% du PNB de 2003, et 30% du budget national). A la fin de cette période de concession, la propriété de l'installation sera transférée gratuitement au Gouvernement du Laos qui sera alors le seul bénéficiaire de ce moyen de production étudié pour fonctionner bien au delà de sa concession.

L'intérêt essentiel pour la population laotienne provient en outre du vaste plan de lutte contre la pauvreté, développé avec le Gouvernement du Laos, la Banque Mondiale et d'autres institutions internationales, et qui sera financièrement adossé au projet.

Le budget cumulé des mesures Environnementales & Sociales pendant la construction et pendant les 25 ans d'opérations commerciales par NTPC dépasse 160 MUS\$, équivalent à plus de 10% du coût d'investissement et une part significative des revenus d'exploitation, ce qui représente un niveau tout à fait exceptionnel pour un projet de cette ampleur. En plus de leurs effets immédiats, ces programmes de développement vont initier une dynamique régionale et nationale dont les retombées positives à moyen terme sont évidentes.

Un processus de développement transparent et socialement responsable

Le volet environnemental

Les études Environnementales et Sociales (E&S) du projet sont menées depuis près de 10 ans, avec l'appui d'experts internationaux et d'ONG, et en collaboration étroite avec les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, ADB, AFD) qui veillent scrupuleusement au respect de leurs principes E&S. La quantité et le détail des études E&S (environ 300 études) atteignent un niveau inégalé pour ce genre de projet.

La transparence de ces études, tout en préservant la confidentialité de certains documents commerciaux, est le souci permanent des promoteurs du projet : (i) les différentes versions des documents E&S sont disponibles sur le site Internet du projet dès leur publication¹, (ii) 5 ateliers internationaux ont été organisés à l'automne 2004 dans le monde pour exposer les caractéristiques du projet et recueillir les remarques des différentes parties prenantes, (iii) les ONG et les médias ont pu librement visiter la zone du projet et discuter avec les populations impactées.

Les consultations locales sont réalisées depuis 1995 afin d'informer et de communiquer avec les villageois impactés et in fine d'intégrer les résultats des échanges dans les documents E&S. Ce processus participatif a été constamment amélioré; son professionnalisme et son objectivité ont été loués par l'ensemble des observateurs indépendants (experts internationaux, bailleurs de fonds) . Les consultations se sont déroulées sous le contrôle d'un observateur externe appointé par la Banque Mondiale.

L'ensemble des plans d'action E&S fait l'objet d'engagements contractuels pour le Projet, via l'Accord de Concession signé en 2002, et actuellement en cours de révision pour intégrer les résultats des analyses et études complémentaires effectuées depuis lors.

...

¹ www.namtheun2.com

Le montage industriel retenu pour la construction des ouvrages

L'adjudication des contrats de construction a été réalisée en toute transparence sous la responsabilité et selon les exigences techniques et déontologiques d'EDF. Elle s'est largement appuyée sur des appels d'offre internationaux et a conduit à un coût de construction très compétitif.

Dans le cadre du financement du projet, les bailleurs de fonds s'assurent aussi de l'acceptabilité du montage et du contenu du contrat de construction clé en main.

Enfin, le contenu des accords de construction (contrat de construction "clé en main" et des sous-contrats) est assujéti à l'approbation du gouvernement du Laos avant mise en vigueur.

Je vous confirme que nos services auront à cœur de vous exposer tout cela avec le degré de précision que vous pourrez souhaiter, et dans l'esprit d'ouverture qui a toujours été le nôtre. Nous nous tenons à votre disposition pour mener à bien l'instruction de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Le Directeur Adjoint
du Développement Durable et de l'Environnement,



Claude JEANDRON